

Date	19/02/2025
Groupe de travail	GT4 – Agriculture et ruralité
Rédacteur	Dr. L. Theron
Titre	Sondage sur les dispositifs incitants à l'installation et au maintien en zone rurale

Rapport d'Enquête- OBSVET GT4 Agriculture et Ruralité- Analyse des dispositifs de soutien aux vétérinaires en ruralité

Table des matières

Contexte	1
Méthodologie	1
Résultats consolidés	2
Analyse des réponses	2
Conclusion	3

Contexte

Dans le cadre du projet **OBS-VET GT4 Agriculture et Ruralité**, une enquête a été menée auprès des vétérinaires praticiens pour identifier les dispositifs d'appui jugés les plus pertinents afin de favoriser l'installation et le maintien des vétérinaires en milieu rural.

L'objectif était de recueillir les avis des professionnels sur différentes mesures de soutien, et de permettre aux acteurs institutionnels d'orienter les politiques en conséquence.

Méthodologie

- **Date : 19/02/2025**
- **Nombre de lectures : 704**
- **Réponses reçues : 467**
- **Répondants uniques : 450**
- **Question posée :**
Parmi les dispositifs suivants, lesquels vous semblent les plus utiles pour soutenir l'installation et le renouvellement des vétérinaires en milieu rural ?

Les participants pouvaient sélectionner plusieurs options et ajouter des suggestions.

Résultats consolidés

Dispositifs de soutien proposés et taux d'approbation

Dispositif	% de votes
Défiscalisation des 5 premières années de travail	23 %
Prime à l'installation en zone rurale (>30.000€)	17 %
Appui administratif (Prime par troupeau en épidémiosurveillance)	14 %
Familiarisation avec le monde rural tôt dans le cursus	11 %
Aide RH (technicien/ASV - 30.000€)	5 %
Bourse de stage rural (~1000€)	6 %
Aide à domicile (garde d'enfants, ménage, etc.)	6 %
Prime aux investissements en zone rurale (30-40.000€)	7 %
Aide à l'association (prêt à taux faible pour le capital d'associé)	4 %
Aide à l'analyse des données animales (appui logiciel)	2 %
Prise en charge des études vétérinaires pour les ruraux (Bourse ~10.000€)	2 %
Réduction de cursus et mesures de soutien agricole	1 %

Analyse des réponses

Dispositifs les plus soutenus (>10 % de votes)

- **Défiscalisation des 5 premières années de travail (23 %)** : ensemble de mesures visant à alléger la charge fiscale des jeunes vétérinaires.
- **Prime à l'installation en zone rurale (>30.000€) (17 %)** : soutien direct à l'installation pour encourager le renouvellement des vétérinaires en zone rurale.
- **Appui administratif (Prime par troupeau en épidémiosurveillance) (14 %)** : besoin d'un allègement des tâches administratives et d'un soutien organisationnel.
- **Familiarisation avec le monde rural tôt dans le cursus (11 %)** : intégration d'une immersion précoce dans les formations vétérinaires.

Dispositifs intermédiaires (4 à 10 % de votes)

- **Prime aux investissements en zone rurale (30-40.000€) (7 %)** : soutien aux infrastructures et à l'équipement des structures vétérinaires.
- **Aide RH (technicien/ASV - 30.000€) (5 %)** : financement de personnel de soutien pour alléger la charge des vétérinaires.
- **Bourse de stage rural (~1000€) (6 %)** : aide destinée aux étudiants souhaitant réaliser un stage en milieu rural.
- **Aide à domicile (garde d'enfants, ménage, etc.) (6 %)** : dispositif facilitant la conciliation entre vie professionnelle et personnelle.
- **Aide à l'association (prêt à taux faible pour le capital d'associé) (4 %)**.

Dispositifs les moins soutenus (<4 % de votes)

- **Aide à l'analyse des données animales (appui logiciel) (2 %)**.
- **Prise en charge des études vétérinaires pour les ruraux (Bourse ~10.000€) (2 %)**.
- **Réduction de la longueur du cursus universitaire + Aider le monde agricole pour améliorer la rémunération des vétérinaires (1 %)** : proposition peu soutenue, indiquant un manque d'intérêt pour ces solutions dans le cadre du soutien aux vétérinaires ruraux.

Conclusion

L'enquête met en avant plusieurs priorités :

1. **L'aspect économique et fiscal est central**, avec une forte adhésion aux mesures de défiscalisation et de soutien à l'installation.
2. **Le poids administratif est un frein important**, nécessitant des actions pour simplifier et alléger la charge administrative.
3. **L'attractivité de la ruralité passe par une meilleure formation initiale**, notamment via une immersion précoce des étudiants vétérinaires.
4. **Les besoins en ressources humaines sont également mis en avant**, avec un soutien à l'embauche d'assistants vétérinaires.
5. **Les dispositifs liés aux infrastructures et aux aides indirectes sont jugés secondaires**, bien que certains restent pertinents dans des cas spécifiques.

Ce rapport offre une vision consolidée des attentes des vétérinaires en milieu rural et permet d'orienter les futures décisions politiques et professionnelles. Afin de maintenir une politique pérenne entre installation et maintien, il va de soi que les dispositifs doivent être combinés pour éviter une installation solitaire, dont on sait qu'elle n'est pas pérenne. Ainsi le jeune vétérinaire devient un atout pour les structures déjà associées (30 associations PMV créées en 7 ans, pour 70 ETP engagés et 18 constructions de sites nouveaux ; à titre d'exemple on estime qu'1€ de financement public a généré 12€ de création d'emploi et 4€ de retour fiscaux).